

## Résumé du rapport final sur le plan d'action 2004-2008 pour une politique de prévention du tabagisme et de l'alcoolisme en Appenzell Rhodes-Extérieures

Le déroulement du projet et les objectifs qu'il a permis d'atteindre sont détaillés dans le rapport final (rédigé en allemand) téléchargeable à l'adresse suivante : [www.sucht-ar.ch/downloads/schlussbericht\\_aktionsplan\\_v27112008.pdf](http://www.sucht-ar.ch/downloads/schlussbericht_aktionsplan_v27112008.pdf)

- La mise en œuvre du plan d'action courant de 2004 à 2008 a démontré qu'un travail de sensibilisation continu peut déclencher des processus politiques décisifs.
- Divers projets ont été planifiés et réalisés ces cinq dernières années dans le cadre de ce plan d'action. Les efforts déployés sans relâche à partir de février 2004 ont porté leurs fruits : le 26 novembre 2007, la nouvelle loi sur la santé a été adoptée en votation populaire.
- Le plan d'action quinquennal a en outre structuré l'activité de prévention dans notre canton. C'est ainsi que grâce au travail effectué depuis février 2004 nous avons pu élaborer les bases d'une prévention équilibrée et efficace des dépendances, qui continuera à porter ses fruits au-delà du plan d'action quinquennal.  
Afin de pouvoir poursuivre l'effort fourni ces cinq dernières années, le gouvernement d'Appenzell Rhodes-Extérieures a décidé d'augmenter de 20 000 francs le budget du centre de consultation pour les questions de dépendance à partir de 2009.  
De même, il a été décidé que l'augmentation de 10% du poste de travail accordée jusqu'en 2008 pour permettre l'élaboration du plan d'action est maintenue.
- Grâce au soutien financier de la Ligue pulmonaire d'Appenzell Rhodes-Extérieures, nous pouvons garantir de 2008 à 2011 un conseil spécialisé dans le cadre des consultations d'aide au sevrage tabagique. Pendant cette période, il s'agira en particulier d'assurer aussi la synergie entre les divers acteurs pouvant jouer un rôle dans le sevrage tabagique (corps médical, hôpitaux, pharmacies /drogueries, médecine alternative, etc.). Le centre de consultation pour les questions de dépendance (spécialiste du sevrage tabagique : Andrea Heeb) a organisé, mis en œuvre et évalué le premier cours de sevrage tabagique pour la population d'Appenzell Rhodes-Extérieures. 80% des participants ont réussi à arrêter de fumer.
- Cependant, il importe aussi de coordonner, au-delà de 2008, les diverses mesures prises dans le cadre du plan d'action quinquennal. Le gouvernement en a reconnu l'importance en augmentant les ressources humaines et financières. Le centre de consultation pour les questions de dépendance va mettre au point le prochain plan d'action pour que les travaux entrepris de 2004 à 2008 puisse déployer leurs effets à long terme.
- Nous avons pu aussi constater à plusieurs reprises que le plan d'action quinquennal d'Appenzell Rhodes-Extérieures suscite l'intérêt des autres cantons. Nous avons eu ainsi l'occasion de le présenter à un large public lors de diverses manifestations régionales ou nationales.
- Le « Plan d'action 2004-2008 pour une politique de prévention du tabagisme et de l'alcoolisme en Appenzell Rhodes-Extérieures », qui comprend un vaste ensemble de mesures visant le long terme, a prouvé son efficacité. Certaines des mesures concernant la prévention du tabagisme sont désormais inscrites dans la loi sur la santé d'Appenzell Rhodes-Extérieures, ce qui en garantit la continuité.
- La coordination des diverses mesures assurée par le centre de consultation pour les questions de dépendance est aussi garantie au-delà de 2008. En effet, le budget de prévention accordé au centre comprend un crédit supplémentaire de 20 000 francs à partir de 2009 et l'augmentation de 10% du poste de travail accordée pour l'élaboration du plan d'action 2004-2008 est maintenue.
- Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont soutenu ces cinq dernières années notre plan d'action sur le plan conceptuel, politique, financier ou, d'une manière ou d'une autre, dans sa mise en œuvre concrète. C'est grâce à leur appui et à leur aide, que nous avons atteint pratiquement tous les objectifs que nous nous étions fixés. J'adresse donc mes plus vifs et chaleureux remerciements :
  - à la population d'Appenzell Rhodes-Extérieures ;
  - au Grand Conseil d'Appenzell Rhodes-Extérieures ;
  - au Conseil exécutif d'Appenzell Rhodes-Extérieures ;

- au groupe de travail « PräTA – Prävention Tabak/Alkohol », qui a posé la première pierre pour la réalisation du plan d'action quinquennal ;
- ainsi qu'à nos partenaires financiers, en particulier le fonds de prévention du tabagisme, la dîme de l'alcool d'Appenzell Rhodes-Extérieures, la Ligue pulmonaire d'Appenzell Rhodes-Extérieures et l'Association pour la prévention du tabagisme (AT).